

Médiateur·rice - animateur·rice d'espaces naturels sensibles



Date de publication de l'offre

22/01 - 26/02/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Animation - accueil - éducation

Nom de l'organisme

Conservatoire d'espaces naturels Isère

Mission

Sous l'autorité de la directrice du CEN Isère, elles/ils auront pour mission de :

- Assurer une présence et représenter le gestionnaire sur les sites.
- Sensibiliser les usagers à la richesse patrimoniale faune-flore-habitats.
- Expliquer la réglementation telle que, interdiction de baignade, interdiction de feux, chien en laisse...
- Réaliser, à l'occasion de manifestations particulières (fête de la nature/ journée du patrimoine par exemple) des animations à destination du grand public.
- Assurer une veille naturaliste sur les sites.
- Soutenir ponctuellement les gestionnaires des sites pour des opérations d'inventaires.
- Rendre compte mensuellement de l'activité.
 - Parc de l'île d'Amour à Meylan (parc en zone humide avec mares, prairies et forêt alluviale)

Sur l'ensemble des sites naturels sensibles du territoire de la métropole grenobloise :

- Parc des Vouillants à Seyssinet-Pariset et Fontaine (Parc forestier avec des prairies, pelouses sèches, des habitats forestiers, des falaises et éboulis)
- Parc Hubert Dubedout à Poisat, Eybens (Parc forestier avec des prairies, des forêts de pentes et ravins)
- Franges vertes de Seyssins (parc assez urbain - grandes prairies avec bosquets, et quelques équipements)
- Parc de l'Ovalie à Sassenage (parc assez urbain marqué par les milieux aquatiques avec un lac, des cours d'eau, des ceintures d'hélophytes, des prairies et gazons)
- Site de Prémol à Vaulnaveys (parc forestier)
- Réserve naturelle régionale des Isles du Drac
- Réserve naturelle régionale de Haute-Jarrie.

Ces missions seront réalisées en binôme, en relation étroite avec les gestionnaires des sites naturels.

Profil

Étudiant·e ou jeune diplômé·e tout niveau dans les métiers de l'environnement ou de la médiation sociale. Dynamique et autonome.

Permis B obligatoire.

Idéalement expérience réussie dans ce type de poste.

Informations complémentaires

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- CDD à temps plein, 27 Avril - 27 Septembre 2026

- Rémunération : selon grille de la Convention Collective Eclat Groupe A = 1858,11 € bruts mensuels.

- Lieu de travail : Sites naturels du territoire de GRENOBLE-ALPES-METROPOLE (Espaces Naturels métropolitains et RNR du territoire métropolitain)

- Travail 5 jours par semaine, de 11h00 à 19h00 dont week-end. Adaptation des horaires et actions possible selon les conditions météorologiques.

Autres : prise en charge des déplacements dans le cadre de la mission, mise à disposition d'un véhicule professionnel, tickets restaurants, vêtements de travail.

Coordonnées pour postuler

anne.brun@cen-isere.org